L'École municipale de musique







ECOUTEZ PRATIQUEZ PARTAGEZ

ledouze.cergy.fr

ecole.musique@cergy.fr • 0134334577



ledouze.cergy



L'École municipale de musique

Fer de lance de la ville pour l'enseignement musical, l'École municipale de musique (EMM) vous permet d'apprendre et de pratiquer la musique avec une pédagogie axée aussi bien sur l'apprentissage en individuel que sur les pratiques collectives.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, C'EST :

- Un lieu de vie artistique pour apprendre, écouter, pratiquer et partager;
- Différents parcours d'apprentissage adaptés à l'âge et au niveau de l'élève;
- La pratique d'un instrument dès la 1^{re} année;
- Un contrôle continu des acquis et la possibilité en fin de formation de s'inscrire au certificat d'études musicales amateurs (CEMA);
- L'expérience et le goût de la pratique musicale collective avec plusieurs représentations tout au long de l'année scolaire;
- Une programmation artistique permettant la rencontre entre professionnels et amateurs;
- Des tarifs adaptés aux ressources, calculés sur la base du quotient familial, pour que tous puissent bénéficier d'un enseignement musical de qualité.



TROIS PARCOURS MUSICAUX PROPOSÉES

■ PARCOURS MUSICAL COMPLET ET DIPLÔMANT (à partir de 7 ans)

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent disposer d'une formation musicale ainsi que de cours de pratique d'un instrument en individuel et en collectif.

■ PARCOURS MUSICAL COLLECTIF

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer la musique dans le cadre d'un collectif

■ PARCOURS MUSICAL NON DIPLÔMANT (à partir de 16 ans)

Cette formation s'adresse aux adultes et aux jeunes débutants à partir de 16 ans ou à ceux qui souhaitent poursuivre leur cursus musical après avoir validé le 1er cycle en formation musicale et instrument dans le parcours complet diplômant.

salles de cours parfaitement insonorisés auditorium de 200 m² studio d'enregistrement et de répétition

■ Le Douze / École municipale de musique

12, allée des Petits Pains - 95 800 Cergy

Horaires de l'accueil

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 20 h
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h
- Samedi de 9 h à 12 h

Attention : l'entrée et sortie de l'école se fait rue du Petit Passage, lorsque l'accueil principal est fermé.

■ Comment venir?



En train:

RER A arrêt gare de Cergy Saint-Christophe, puis 5 min à pied



En bus:

arrêt gare de Cergy Saint-Christophe, puis 5 min à pied



En voiture:

Depuis l'autoroute A15, prendre la sortie n°12, puis suivre les panneaux direction « Le Douze ».



Parkings à proximité :

- Parking des Genottes
 19 avenue des Genottes
- Parking de la Constellation 7 avenue de la Constellation
- Parking de la Bastide
 14 avenue des Béguines
- Parking de la Hallette 13 allée des Petits Pains

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font soit :

- directement à l'École municipale de musique après prise de rendez-vous au téléphone : 01 34 33 45 77
- par courriel : ecole.musique@cergy.fr

